



Les Conservatoires d'espaces naturels

*Une approche territoriale et concertée
des espaces ruraux et de la diversité biologique*



Octobre 2006

**30 ans,
30 conservatoires**

En 30 ans, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels s'est implanté sur le territoire métropolitain par des actions de préservation de la Nature.

**Pourquoi ? Comment ?
Vous trouverez des éléments de réponse dans cette plaquette.**

Les Conservatoires en bref

1976 création du premier Conservatoire d'espaces naturels

1989 création de la Fédération avec **10** Conservatoires régionaux

En 2006

Plus de **1900** sites pour plus de **81 000** ha préservés, dont **34** Réserves Naturelles Nationales
35 Réserves Naturelles Régionales

30 Conservatoires dont **22** régionaux et **8** départementaux

Plus de **450** professionnels et plusieurs milliers d'adhérents et de bénévoles

Plus de **800** contrats avec des agriculteurs

25,6 millions d'euro de budget global annuel consolidé

25 programmes "Life-Nature" réalisés
Natura 2000 : **120** documents d'objectifs leur ont été confiés à ce jour

Une fédération, administrée par les conservatoires, qui assure l'animation du réseau et coordonne des programmes d'actions internationaux, nationaux ou territoriaux.



Enjeux pour la biodiversité

La biodiversité constitue un enjeu de société important pour l'équilibre des territoires, le patrimoine génétique et le fonctionnement des écosystèmes. Les conservatoires participent à la mise en œuvre concrète d'actions pour contribuer à "l'arrêt de perte de la biodiversité".

Objectifs du réseau

Les conservatoires d'espaces naturels interviennent dans les territoires pour gérer des espaces naturels et favoriser la création des réseaux de sites appelés corridors écologiques.

Les étangs, pelouses calcaires, prés salés, tourbières et autres prairies naturelles, landes ou sites à chauves-souris constituent un ensemble cohérent facilitant le maintien d'une diversité biologique importante.



Actions : des méthodes adaptées

CONNAÎTRE

Démarche scientifique

Les données scientifiques constituent le cœur des décisions d'actions. Chaque Conservatoire est doté d'un Conseil scientifique qui valide des plans d'action de territoire ou d'espèces, et un plan de gestion pour chacun des sites.



2/3 des sites des conservatoires participent au réseau Natura 2000





Concertation : les conservatoires acteurs de territoires

Depuis 30 ans, chaque conservatoire a développé ses actions en fonction de contextes spécifiques à sa région. L'appropriation des interventions par les acteurs locaux est un facteur de réussite important. Comprendre un site et ses acteurs, adapter les interventions à chaque situation constituent une garantie de pérennité.

Politiques Espaces Naturels

- ⊗ Européenne (Natura 2000, PAC...)
- ⊗ Nationale (Stratégie nationale biodiversité, protections réglementaires,...)
- ⊗ Régionale (schéma régional, RNR)
- ⊗ Départementale (ENS,...)
- ⊗ Locale (charte de pays, de parcs, PLU...)

Partenaires et acteurs extérieurs

- ⊗ Etat
- ⊗ Collectivités
- ⊗ Etablissements publics
- ⊗ Organisations professionnelles agricoles
- ⊗ Associations de protection, d'usagers
- ⊗ Bureaux d'études



Acteurs Locaux

- ⊗ Propriétaires
- ⊗ Ayant droit
- ⊗ Agriculteurs
- ⊗ Riverains
- ⊗ Chasseurs, pêcheurs
- ⊗ Conseils municipaux

Actions

- ⊗ Diagnostic de territoire, inventaires, enjeux, contexte partenarial, jeu d'acteurs
- ⊗ Développement, animation et évaluation de projet

Scientifiques

- ⊗ Chercheurs et universitaires
- ⊗ Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- ⊗ Muséums d'histoire naturelle (national, régional)
- ⊗ Conservatoires botaniques nationaux
- ⊗ Naturalistes
- ⊗ Associations de naturalistes



pour la gestion des espaces naturels

PROTÉGER

Démarche foncière

La gestion des sites est souvent liée au droit d'usage. Les conservatoires, par la négociation et la concertation, assurent la maîtrise foncière et d'usage des sites. Ils sont soutenus par les partenaires publics et développent des moyens privés (entreprises, souscriptions grand public). Ils sont également gestionnaires de sites protégés réglementairement (RN, APB).

GÉRER

Gestion

La gestion des sites se traduit par des actions d'entretien et de réhabilitation. La mobilisation d'acteurs locaux est une priorité : par exemple 800 agriculteurs interviennent sous contrat avec les conservatoires.

Les sites sont également gérés par des entreprises spécialisées, d'insertion et des chantiers de bénévoles.

VALORISER

Sensibilisation

L'ouverture et la valorisation des sites, les animations publiques contribuent à la compréhension des enjeux par les habitants et les usagers. Elles participent à l'appropriation citoyenne d'actions concrètes et visibles.

800 agriculteurs valorisent des sites des conservatoires

20 % des réserves naturelles sont gérés par les conservatoires



Les enjeux du vivant

La gestion d'un réservoir du vivant comme capital génétique, est un enjeu de société. Les scientifiques s'accordent pour le qualifier de patrimoine inestimable lequel impose une responsabilité collective. La valeur du vivant n'est pas encore reconnue pour ce qu'elle est par essence, mais elle s'installe lentement dans l'interprétation qu'en font la société et les élus. Les firmes multinationales en ont déjà fait un enjeu très fort à travers le brevetage du vivant. Parallèlement, les avancées rapides et nombreuses des sciences biologiques laissent entrevoir de nombreuses applications notamment dans le domaine de la santé.

Les habitats naturels sont identifiés, inventoriés, cartographiés, leur évolution est suivie, les causes de disparition d'espaces et d'espèces sont observées à la jumelle et par satellite. Des bases de données existent, sont mises à jour, elles manquent certes d'harmonie, mais la connaissance est parfois suffisante.

Ces deux réflexions pour justifier l'action concrète de préservation du vivant : pourquoi et quoi préserver ? Comment ?

La décentralisation des politiques espaces naturels s'est peu à peu faite. Cette tendance est logique parce que c'est à ce niveau que les décisions les plus opérationnelles peuvent se prendre et être concrètement durables.

Depuis 30 ans maintenant les Conservatoires d'espaces naturels agissent concrètement dans la proximité : convaincre un maire de confier un site en gestion, identifier les enjeux avec un conseiller général, proposer des diagnostics de territoires à la région, acheter ou louer certains espaces naturels, gérer des sites avec des agriculteurs, accueillir la population et les enfants sur les sites de proximité. Les projets développés par les conservatoires intègrent l'activité humaine et l'ancrage territoriale comme facteurs de réussite.

C'est une contribution à la protection de la biodiversité réelle qui complète aux côtés des parcs naturels régionaux, les actions du conservatoire du littoral ou des sites protégés par la loi.



Construire des projets enjeux d'acteurs et de territoire

Les conservatoires développent des partenariats

avec la plupart des institutions et organisations compétentes en matière de gestion des territoires : Union européenne, État (écologie, agriculture, défense, ...), les Régions, les Départements, les Communes et leurs diverses formes de groupement, les parcs naturels nationaux et régionaux, les Agences de l'eau, les organismes socioprofessionnels (agricoles, ...), les autres gestionnaires d'espaces naturels (le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, les parcs nationaux, les autres gestionnaires de réserves naturelles) Eurosite et les associations militantes de protection de la nature et l'environnement ainsi que plusieurs fondations et entreprises privées. Ces actions prennent corps en partenariat avec les usagers de la nature, chasseurs, pêcheurs, sportifs, promeneurs, randonneurs notamment.



Les espaces naturels dans le Plan Loire

Le réseau des conservatoires est investi depuis 10 ans dans le Plan Loire Grandeur Nature en portant de nombreux projets avec les collectivités territoriales pour la préservation des zones humides attachées au réseau hydrographique (tourbières, boires, bancs de sable, etc...)

Un effort particulier d'ingénierie de projets et de mise en commun d'outils a été développé par la Fédération des Conservatoires sur les 50 mesures du programme en partenariat avec la Dren de Bassin, l'Établissement public Loire et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Ce programme, à l'interface des enjeux de patrimoine et de qualité de la ressource en eau, permet l'expérimentation transposable d'actions concrètes de gestion de site, mobilisant plusieurs politiques publiques. 42 000 ha et plus de 100 sites ont bénéficié d'actions qui se poursuivent et se développent dans le cadre du 3^e Plan Loire pour la période 2007-2013.





s en partenariat : aires pour la biodiversité

Porteurs de projets et assistants à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Les conservatoires ont conçu, porté et accompagné les projets qui constituent aujourd'hui un réseau de plus de 1900 sites en France métropolitaine. Ils accompagnent par ailleurs de plus en plus l'implication des collectivités dans un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre.

Par ce développement et ces adaptations, ils sont ainsi présents à travers de nombreuses politiques publiques comme par exemple le développement du réseau Natura 2000, les espaces naturels sensibles des départements, les réserves naturelles, les programmes zones humides des agences de l'eau, les politiques régionales.



Fréquence Grenouille et chantiers d'automne

Du 1^{er} mars au 15 avril, chaque année, l'opération "Fréquence grenouille" permet la découverte des zones humides à travers une centaine d'animations dans toute la France. En octobre, "chantiers d'automne"

propose aux bénévoles, scolaires, professionnels ou associations d'insertion plus de cent actions de gestion des sites dans le cadre de chantiers nature répartis dans tout le réseau.



Impliqués, engagés, mais pas militants

Le réseau s'appuie sur un réseau de bénévoles engagés en faveur de la biodiversité. Un réseau de salariés de plus de 450 personnes anime les projets validés par des élus, simples citoyens ou représentant les collectivités. Outils d'interventions, les conservatoires développent des actions de gestion de sites naturels n'entrant pas dans le champ militant.



Le pôle relais tourbières

Installé en 2002 à Besançon à l'initiative du Ministère et soutenu par le Conseil régional de Franche Comté, le Pôle relais tourbières est animé par une équipe de 4 personnes. Celle-ci a effectué une large et complète synthèse des informations qui permet aux gestionnaires aides et conseils pour la gestion des tourbières. Un réseau d'acteurs et d'experts nationaux a été constitué qui bénéficient d'un système performant d'échanges d'informations et d'expériences. Des partenariats sont construits pour la réhabilitation d'anciennes tourbières exploitées et avec les professionnels de la production de tourbes pour améliorer la compatibilité entre biodiversité et production de support de culture. Le pôle anime un centre de ressources riche de plusieurs milliers de références.





Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

- | | |
|--|--|
| 1 ALSACE
254 sites, 3610 ha | 13 LIMOUSIN
77 sites, 1514 ha |
| 2 AQUITAINE
48 sites, 887 ha | 14 LORRAINE
191 sites, 3240 ha |
| 3 AUVERGNE ET ALLIER
154 sites, 1446 ha/38 sites, 238 ha | 15 MIDI-PYRENEES ET ARIÈGE
17 sites, 169 ha/2 sites, 755 ha |
| 4 BASSE-NORMANDIE
38 sites, 560 ha | 16 NORD ET PAS DE CALAIS
40 sites, 591 ha |
| 5 BOURGOGNE
150 sites, 4866 ha | 17 PAYS DE LA LOIRE - SARTHE
29 sites, 214 ha |
| 6 BRETAGNE
157 sites, 3960 ha | 18 PICARDIE
99 sites, 1724 ha |
| 7 CHAMPAGNE ARDENNE
111 sites, 1695 ha | 19 POITOU-CHARENTES
55 sites, 4643 ha |
| 8 COMTE, FRANCHE COMTE
34 sites, 1908 ha | 20 PROVENCE
68 sites, 14 858 ha |
| 9 CORSE
20 sites, 220 ha | 21 REGION CENTRE
ET LOIR ET CHER
84 sites, 2083 ha/22 sites, 173 ha |
| 10 HAUTE-NORMANDIE
45 sites, 1003 ha | 22 RHONE ALPES, ISÈRE,
HAUTE SAVOIE ET SAVOIE
64 sites, 4284 ha/26 sites, 540
ha/33 sites, 21 875 ha/ |
| 11 ILE DE FRANCE
13 sites, 223 ha | 54 sites, 1396 ha |
| 12 LANGUEDOC-ROUSSILLON
ET LOZÈRE
17 sites, 2440 ha/12 sites, 155 ha | |



Les conservatoires d'espaces naturels en actions : quelques exemples concrets ⁽¹⁾

⊗ Stratégie régionale

Le Conseil régional Rhône-Alpes et le Conservatoire réalisent un état des lieux des actions de préservation des espaces naturels. Cet outil permettra de préciser les enjeux, de redéfinir des priorités et de développer de nouvelles synergies entre acteurs.

⊗ Inventaire des paysages

Le Conservatoire de Poitou-Charentes a réalisé l'inventaire régional des paysages avec le soutien de l'Etat et du Conseil régional. Depuis, il s'attache à assister les collectivités dans la mise en œuvre de Plans et Chartes de Paysage ou pour la réalisation d'opérations de reconquête paysagère.

⊗ Gestion de la réserve naturelle

Après 20 ans d'une forte implication et suite à des acquisitions réalisées à partir des années 1990, la réserve naturelle de la Crau est gérée et codirigée par le Conservatoire de Provence et la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône. Un partenariat cohérent pour cet espace exceptionnel de 7 500 ha de steppe sur lequel biodiversité et agriculture sont indissociables.

⊗ Fiches techniques agri-environnement

Le Conservatoire de Languedoc Roussillon a réalisé avec Gayson, un recueil des "bonnes pratiques agricoles" afin de sensibiliser les agriculteurs et techniciens sur des milieux et espèces remarquables. Cette démarche a été conduite en partenariat avec la profession agricole et les chasseurs.

⊗ Réseau Coteaux

Suite à un programme LIFE de préservation des pelouses calcaires du Val de Seine, le Conservatoire de Haute Normandie anime "le réseau coteau" à destination de tous les acteurs concernés par ces milieux. Des actions diversifiées sont menées pour la diffusion des connaissances, les échanges d'expériences et la sensibilisation du public.

⊗ Réserve de chasse et Grues

Engagés depuis 15 ans pour la protection des grues cendrées le conservatoire de Lorraine et la fédération de chasse ont décidé ensemble de localiser une réserve de chasse sur une zone utilisée par les Grues cendrées en migration dans le nord de la Meuse.

⊗ Terrains militaires

Depuis 1997, le CREN Poitou-Charentes travaille en partenariat avec l'armée sur deux sites militaires. Cette coopération pour maintenir le patrimoine naturel, se traduit aujourd'hui par des suivis scientifiques réguliers et des actions de gestion préfigurant les DOCOB Natura 2000.

⊗ Ingénierie de projets et d'échanges d'expériences européennes

Dans le cadre d'un programme FFEM, la fédération apporte un soutien en ingénierie à un réseau de 5 fondations hongroises pour la protection de sites naturels d'intérêt européen. Elle participe activement à l'échange d'expériences au sein d'Eurosite.

⊗ Protection foncière et réglementaire

Le conservatoire du Nord Pas de Calais a acheté 25 ha en zone Natura 2000 contigus à une réserve naturelle pour renforcer la cohérence du site et pouvoir gérer l'ensemble d'un seul tenant.

(1) Ces exemples ne sont pas des exclusivités régionales



Ils ont choisi les conservatoires...

Ils sont* ministres, Présidents de Conseils Régionaux ou de Conseils Généraux, de toutes tendances politiques, ... et ils ont choisi de travailler avec les conservatoires d'espaces naturels pour relayer les politiques publiques de préservations des espaces naturels.



Christian PONCELET, Président du Sénat, Président du Conseil général des Vosges

"Signataire avec l'Etat d'une charte de l'environnement que je qualifierai de novatrice, le Conseil général des Vosges s'est entouré de partenaires qualifiés, bons connaisseurs des hommes et des territoires avec lesquels il mène des actions nouvelles et pertinentes. C'est ainsi que mon Département travaille en Synergie avec le Conservatoire des sites lorrains et ses animateurs installés dans les Vosges. Pourquoi choisir le Conservatoire ? D'abord parce que cette association reconnue par tous les acteurs de l'environnement est largement impliquée dans la protection de la nature. Il nous garantit une proximité avec le territoire vosgien et sa population. Ensuite parce que les conservatoires sont des hommes de terrain : ils demeurent dans les villages vosgiens et sont en prise directe avec la réalité. Enfin, le Conservatoire est pour le Conseil général un conseil scientifique de premier ordre, offrant ainsi une garantie de sérieux et de qualité".

Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil régional de Rhône Alpes

Depuis maintenant 10 ans, le partenariat entre la Région et le conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels a permis de préserver et gérer un nombre croissant d'espaces naturels à enjeux et de contribuer aux démarches de développement durable des territoires. Alors qu'une nouvelle politique en faveur du patrimoine naturel et des réserves naturelles régionales a été votée, je sais pouvoir compter sur le conservatoire pour démultiplier, sur le terrain, nos objectifs de préservation de la biodiversité.



Serge GROUARD, Député du Loiret - Maire d'Orléans

L'expertise de la Fédération en a fait un partenaire incontournable et privilégié de l'Etat et des collectivités locales. En région Centre, du programme Loire Nature au Méandre de Guilly notamment, le Conservatoire du Centre, par sa maîtrise foncière, son soutien à l'activité d'élevage transhumant et, d'une façon générale, son travail avec les entreprises de réinsertion ou son action d'éducation à l'environnement apporte une contribution inestimable à la préservation de nos espaces naturels.

Raymond FORNI, Président de la Région Franche-Comté, ancien Président de l'Assemblée Nationale

Le travail de recensement et d'expertise des sites naturels remarquables effectué par le Conservatoire de Franche-Comté permet de doter les élus régionaux d'outils précieux dans la mise en œuvre de leur politique d'aménagement du territoire.

En particulier, l'action d'Espace Naturel Comtois en faveur des tourbières a été déterminante dans la reconnaissance de la qualité de ces milieux. Grâce au Programme Régional d'Action en faveur des Tourbières et à l'installation en Franche-Comté du Pôle-relais tourbières, des actions de gestion et de valorisation de ces milieux sont aujourd'hui mises en place. Au travers de la convention d'objectifs qui lie maintenant notre collectivité au conservatoire régional, cette stratégie sera bien évidemment poursuivie et ouverte à d'autres enjeux de la biodiversité.



Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin

Le Conseil Régional du Limousin est partenaire du Conservatoire Limousin des Espaces Naturels depuis sa création en 1992.

Nous revendiquons, à juste titre, un environnement de qualité pour notre Région. Il s'agit d'une véritable richesse qu'il est de notre devoir de préserver et mettre en valeur. Pour cela, il faut être capable de recenser, d'expertiser, éventuellement d'acquiescer puis d'assurer une bonne gestion des sites remarquables. Autant de missions pour lesquelles le CREN a démontré ses compétences, et que notre institution n'avait ni la vocation ni les moyens techniques et scientifiques d'exercer directement. L'importance et la qualité du travail du CREN en font du reste aujourd'hui un conservatoire reconnu nationalement, notamment au niveau de ses plans de gestion, ce qui ne peut que confirmer le bien fondé de notre démarche. La Région s'est engagée dans la mise en place des Réserves Naturelles Régionales et c'est là l'occasion de définir ensemble les modalités d'intervention et de coopération avec tous les partenaires concernés, allant dans le sens d'une stratégie régionale en faveur de la biodiversité. Le CREN saura, j'en suis sûr, répondre à ces enjeux, et le Conseil Régional du Limousin demeurera un partenaire engagé.

Agnès THIBAL, Vice-Présidente de la Région Centre, Déléguée à l'environnement, au développement durable et à la Loire

"Notre patrimoine naturel régional, particulièrement riche, se voit fragilisé sous l'effet de l'action humaine dont les conséquences ont parfois été mal mesurées. Connaissant toute l'importance de protéger la biodiversité pour les générations de demain, les actions de préservation, de gestion et de sensibilisation du public portées par le Conservatoire sont essentielles. Menées en partenariat, elles permettent d'étendre la connaissance et d'assurer une préservation des milieux naturels à travers une gestion adaptée. L'action du Conservatoire constitue à ce titre une véritable mission d'intérêt général à laquelle la Région apporte son concours".



Jean-Pierre VIAL, Président du Conseil général de la Savoie

Lorsqu'en 1986 le Conseil général de la Savoie s'est engagé, par un vote à l'unanimité, dans la mise en œuvre d'une politique globale et ambitieuse en faveur de l'environnement, la démarche était fondamentalement novatrice. Une double priorité guidait la volonté de s'impliquer du Département : protéger le patrimoine naturel et sensibiliser les Savoyards aux enjeux de sa préservation. Quatre ans plus tard, ces mêmes exigences légitimaient la mise en place d'un Conservatoire du patrimoine naturel sur la question spécifique des milieux remarquables.

Débatte à l'initiative du Conseil général, la création de l'association s'est appuyée sur une approche partenariale. Au service du patrimoine naturel que nous avons la charge de léguer à nos enfants, il fallait une synergie de moyens. Ceux de l'Etat pour les pouvoirs réglementaires, ceux des associations de sauvegarde de la nature pour la disponibilité de leurs bénévoles et leurs compétences scientifiques, ceux du Conseil général enfin pour les ressources financières du Fond départemental pour les espaces naturels sensibles. En 15 années, le bilan de l'action conduite par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie a donné raison à cette logique de partenariat. Des zones humides de l'Avant-pays savoyard aux pelouses sèches des hautes vallées ou aux rives du Lac du Bourget, les milieux remarquables de l'ensemble de la Savoie en ont bénéficié. Afin de prolonger le travail accompli, dont je tiens à saluer l'efficacité, le Conseil général continuera à s'impliquer activement dans l'association et à soutenir ses missions.

*La parité n'a pas été possible compte tenu des contraintes de communication de certaines collectivités.

CONSERVATOIRES REGIONAUX

CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

Maison des Conservatoires - Ecomusée - 68490 UNGERSHEIM
Tél. 03 89 83 34 20 - Fax 03 89 83 34 21
Mail : conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr
Site internet : www.csa.cren.free.fr

CONSERVATOIRE REGIONAL D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE

Maison de la Nature et de l'environnement
Domaine de Sers - Route de Bordeaux - 64000 PAU
Tél. 05 59 32 65 19 - Fax 05 59 32 74 66
Mail : ena_pau@hotmail.com
Site internet : www.aflourdepau.com

CONSERVATOIRE DES ESPACES ET DES PAYSAGES D'Auvergne

Cepa - Moulin de la Croûte - Rue Léon Versepey - 63000 RIOM
Tél. 04 73 63 18 27 - Fax 04 73 64 04 73
Mail : cren-auvergne@espaces-naturels.fr
Site internet : www.chaine-des-puys.net/cepa/cepress.htm

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE BOURGOGNE

Chemin du Moulin des Etangs - 21600 FENAY
Tél. 03 80 79 25 99 - Fax 03 80 79 25 95
Mail : espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr
Site internet : www.sitesnaturelsbourgogne.fr

CONSERVATOIRE REGIONAL DES ESPACES NATURELS DE BRETAGNE

LA PRUNELLE - BP 214 - 22192 PLERIN
Tél. 02 96 58 06 34 - Fax 02 96 58 03 34
Mail : cren.bretagne@wanadoo.fr

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REGION CENTRE

30 Rue de la Bretonnerie - 45000 ORLEANS
Tél. 02 38 77 02 72 - Fax 02 38 77 02 08
Mail : siege.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org
Site internet : www.cahiersnaturalistes.free.fr

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Château du Val de Seine - 10110 BAR SUR SEINE
Tél. 03 25 29 18 60 - Fax 03 25 29 81 32
Mail : cpnca.10.52@wanadoo.fr

CONSERVATOIRE REGIONAL DES SITES DE CORSE

Maison Romieu - 15 Rue du Pontetto - 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 71 63 - Fax 04 95 32 71 73
Mail : cren-corse@espaces-naturels.fr

ESPACE NATUREL COMTOIS

Maison régionale de l'environnement
15 Rue de l'Industrie - 25000 BESANCON
Tél. 03 81 53 04 20 - Fax 03 81 88 55 64
Mail : cren-fc@wanadoo.fr

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

474, allée Henri II de Montmorency - 34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 02 21 28 - Fax 04 67 58 42 19
Mail : cen-lr@wanadoo.fr

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN

6, Ruelle du Theil - 87510 SAINT-GENCE
Tél. 05 55 03 29 07 - Fax 05 55 03 29 30
Mail : info@conservatoirelimousin.com
Site internet : www.conservatoirelimousin.com

CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS

7 Place Albert Schweitzer - 57930 FENETRANGE
Tél. 03 87 03 00 90 - Fax 03 87 03 00 97
Mail : csfenetrange@cren.lorraine.fr
Site internet : www.cren-lorraine.fr

CONSERVATOIRE REGIONAL DES ESPACES NATURELS DE MIDI-PYRENEES

75 Voie du Toec - 31076 TOULOUSE cedex 3
Tél. 05 67 69 69 70 - Fax 05 67 69 69 75
Mail : enmp@espaces-naturels.fr
Site internet : www.enmp.free.fr

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE HAUTE-NORMANDIE

Rue Pierre de Coubertin - BP 424
76805 SAINT-ETIENNE-ROUVRAY cedex
Tél. 02 35 65 47 10 - Fax 02 35 65 47 30
Mail : csnhn@cren-haute-normandie.com
Site internet : www.cren-haute-normandie.com

CONSERVATOIRE FEDERATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE

10/18 Grand Parc - Bureau 117 - 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél./Fax : 02 31 53 01 05
Mail : cfen.bassenormandie@wanadoo.fr

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

152 Boulevard de Paris - 62190 LILLIERS
Tél. 03 21 54 75 00 - Fax 03 21 54 56 07
Mail : conservatoiresitesnpc@nordnet.fr
Site internet : www.conservatoiresitesnpc.org

CONSERVATOIRE REGIONAL DES ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE

116, rue des Hauts Pavés - 44000 Nantes
Tél. 06 08 09 65 87

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE

1, Place Gingko - Village Oasis - 80044 AMIENS cedex
Tél. 03 22 89 63 96 - Fax 03 22 45 35 55
Mail : contact@conservatoirepicardie.org
Site internet : www.conservatoirepicardie.org

PRO NATURA ILE-DE-France

21 Rue des Provenceaux - 77300 FONTAINEBLEAU
Tél. 01 64 22 85 94
Mail : gilles.naudet@wanadoo.fr

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE POITOU-CHARENTES

2 bis, rue du Jardin des Plantes - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 50 42 59 - Fax 05 49 50 42 47
Mail : conservatoire.espaces.naturels.poit.char@wanadoo.fr

CONSERVATOIRE-ETUDES DES ECOSYSTEMES DE PROVENCE

ESPACES NATURELS DE PROVENCE
CEEP - 890 Chemin de Bouenhour Hourt
13090 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 20 03 83 - Fax 04 42 20 05 98
Mail : espaces.naturels.provence@club-internet.fr
Site internet : www.ceep.asso.fr

CONSERVATOIRE RHONE-ALPES DES ESPACES NATURELS

La Maison Forte - 2, Rue des Vallières - 69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50 - Fax 04 72 31 84 59
Mail : cren.rhonealpes@wanadoo.fr
Site internet : www.cren-rhonealpes.fr

CONSERVATOIRES DEPARTEMENTAUX

CONSERVATOIRE DES SITES DU LOIR-ET-CHER

1 Avenue de la Butte - 41000 BLOIS
Tél. 02 54 51 56 70 - Fax 02 54 51 56 71
Mail : conservatoire41@hotmail.com

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE SAVOIE

BP 51 - Le Prieuré - 73372 LE BOURGET DU LAC
Tél. 04 79 25 20 32 - Fax 04 79 25 32 26
Mail : info@patrimoine-naturel-savoie.org
Site internet : www.patrimoine-naturel-savoie.org

CONSERVATOIRE DES SITES DE L'ALLIER

La joliette - 03210 CHEMILLY
Tél./Fax : 04 70 42 89 34
Mail : conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE

"Les Cottés" - 09240 LA BASTIDE DE SEROU
Tél. 05 61 65 80 54 - Fax 05 61 65 80 42
Mail : ana09@club-internet.fr

CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES SITES LOZERIENS

11 Rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Tél. 04 66 49 28 78
Coordinatrice : Anne REMOND
Mail : cdsl@wanadoo.fr

AGENCE POUR LA VALORISATION DES ESPACES NATURELS ISEROIS REMARQUABLES

[Conservatoire des espaces Naturels de l'Isère]
AVENIR - 10 Rue Raspail - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 48 24 49 - Fax 04 76 48 24 26
Mail : avenir.38@wanadoo.fr
Site internet : www.avenir.38.free.fr

ASTERS

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE HAUTE-SAVOIE

84 Route de Vieran - PAE du Pré-Mairy - 74370 PRINGY
Tél. 04 50 66 47 51 - Fax 04 50 66 47 52
Mail : asters@asters.asso.fr

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL SARTHOIS

1 Rue du Moulin aux Moines - 72650 LA CHAPPELLE SAINT-AUBIN
Tél. 02 43 77 17 65 - Fax 02 43 77 29 96
Mail : cpns.sarthe@wanadoo.fr
Site internet : www.sarthe.com

La Fédération
des Conservatoires
d'espaces naturels
est soutenue par



LES COORDONNÉES DE LA FÉDÉRATION

6, rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans - Tél. 02 38 24 55 00/Fax 02 38 24 55 01
enf@enf-conservatoires.org - www.enf-conservatoires.org

PÔLE-RELAIS TOURBIÈRES - 32, Grande Rue - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 78 64 - Fax 03 81 81 57 32 - pole.tourbieres@enf-conservatoires.org

Crédits photographiques : Jean-Paul Bajard, R.P Bolan, Pascal Bourguignon, Jean Boutin, Vincent Chapuis, Conservatoire de Lorraine, Marcel Cruveillier, Nicolas Dupieux, Gilles Faggio, Thomas Gendre, Isabelle Gravant, Jean-Christophe Hauguel, Christophe Hennequin, Julien Menghini, Pierre Mossant, G. Pasquier, Axel Wolf. **Direction de la publication** : Jacques Rousseau-Dufour. **Conception graphique** : Imprimerie Prévost Offset.